

N° 019 - /AIRP/NR/kbaag

Abidjan, le 21.07.2020

NOTE D'INFORMATION N°14

A L'ATTENTION DES LABORATOIRES ET AGENCES DE REPRESENTATION PHARMACEUTIQUE

L'Autorité Ivoirienne de Régulation Pharmaceutique (AIRP) informe les Laboratoires et Agences de représentation pharmaceutique qu'un site web de recueil d'information sur les Autorisations de Mise sur le Marché (AMM) est disponible à l'adresse web suivante :

para.dpmlci.net.



Dr Assane COULIBALY